



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE RECRUTE :

- **PSYCHOLOGUES CLINICIENS (H/F) TEMPS COMPLET**
- **PSYCHOLOGUES CLINICIENS (H/F) TEMPS NON COMPLET**

Postes à pourvoir dès que possible

Présentation Générale de l'Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille

Institué par le Département du Pas-de-Calais en 1990, l'établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (E.P.D.E.F), employant près de 400 professionnels, se compose d'un ensemble de structures, d'établissements et de prestations au service des enfants et des familles du département du Pas-de-Calais. L'EPDEF appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière.

Initialement inscrit dans le seul champ de la protection de l'enfance, l'EPDEF s'est construit par adjonctions successives de diverses structures préexistantes. Le développement de l'établissement s'est ensuite traduit par un élargissement de son offre de service tendant à y imprimer une visée préventive affirmée. De proche en proche, une multitude de prestations est venue enrichir le panel d'interventions proposé par l'EPDEF (AEMO, village famille, DAF...) dépassant par là même le cadre exclusif de la protection de l'enfance (médiation familiale, espaces rencontres JAF, crèches, ludothèque...).

Attaché aux valeurs du service public, l'établissement se veut être porteur de solutions face aux besoins, y compris les plus sensibles, relevant des politiques de l'enfance et de la famille en vigueur au sein du département. Culture partenariale, dynamique adaptative et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel.

Présentation Générale des Postes :

Rattaché au Pôle de Psychologie Clinique de l'établissement composé d'une vingtaine de psychologues, le psychologue clinicien aura à assurer plusieurs types d'interventions spécifiques au secteur de la Protection de l'Enfance. Ces Interventions se dérouleront sur différents services et structures d'hébergement de l'Établissement, en fonction de quotités de temps de travail :

Structures d'hébergement :

- 0.50 ETP : Service ULYSSE – LE PORTEL
- 0.20 ETP : pour l'accueil d'urgence des MEA LIEVIN
- 0.10 ETP : au Village Famille – LIEVIN
- 0.50 ETP : Service Appartements (SAVA -Semi Collectif-Autonomie) MEA ARRAS
- 0.60 ETP : Unités de vie MICHOKOS/TAGADAS - Maison de la Petite Enfance de DAINVILLE
- 0.20 ETP Service DELTAA Audomarois

Services de Milieu ouvert ou sans hébergement :

- 1.50 ETP : au Service DAF – ARRAS (secteurs Artois/Ternois – CAHC)
- 0.55 ETP : au Service AEMO Petite Enfance (secteurs Artois, Arrageois / CAHC-CALL)
- 0.50 ETP : Service TDB TDC
- 0.50 ETP : Service d'accueil de jour Carpe DIEM – ARRAS

Maisons de l'Enfance et de l'Adolescence : Hébergement d'enfants et d'adolescents de façon continue ou modulée (accueil continu, accueil d'urgence, accueil modulable, accueil 72 heures) dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. Ces modes de prise en charge des jeunes et de leurs familles ont pour objet de répondre aux besoins de protection des enfants et de l'accueil d'urgence. Un accompagnement socio-éducatif y est réalisé.

Service ULYSSE : Le service ULYSSE propose à des adolescents âgés de 10 à 18 ans, en mixité un temps « autre » dans leur parcours de placement. :

- **À titre préventif**, pour soulager les tensions entre l'adolescent et le lieu d'accueil afin d'éviter une rupture définitive, pour 5 adolescents. Le séjour « répit », offre une valorisation, un support de travail pour l'adolescent sur comment être en lien avec les autres. C'est un temps « sas » pour un apaisement où les professionnels acceptent que les choses ne se fassent pas dans l'immédiateté. L'accueil de l'adolescent dans un autre lieu que son lieu de placement, permet de ne pas mettre ce dernier, en échec.
- **Au titre de la protection** pour 3 adolescents en rupture permanente de tout lieu d'accueil. Le service est un lieu ressource, de « pause » pour l'adolescent, lui permettant de renouer des liens avec des adultes, avec son entourage familial, d'initier un travail sur l'estime de soi, sur la réassurance, sur la réappropriation de son parcours, sur son histoire pour qu'il s'apaise et se renarcissise. Cet espace/temps pourra lui permettre d'avoir un support pour investir un possible ailleurs de manière plus sereine et sécurisée.

Le Village Famille : Le Village Famille est une résidence sociale articulée autour de logements temporaires pouvant accueillir six familles, avec un ou plusieurs enfants, au sein de maisons individuelles regroupées sous forme de résidence. Ces familles, accueillies sous conditions, bénéficient d'une prise en charge étroite et individualisée assurée par une équipe de professionnels. Les modalités des prises en charge sont formalisées à travers un contrat social d'accompagnement pouvant mobiliser, au regard des besoins, l'ensemble des compétences des ressources internes de l'E.P.D.E.F. et de ses partenaires. La finalité du Village Famille est d'apporter une réponse innovante complémentaire aux dispositifs existants sur le territoire permettant de traiter sur le fond des situations présentant des problématiques multiples liées au logement, à la parentalité et/ou en prévention des risques liés à la protection de l'enfance.

Service Appartements : L'objectif du service est d'accueillir des jeunes à partir de 15 ans et jusqu'à 18 ans en appartements, afin de favoriser leur accès à l'autonomie. Ces jeunes sont accueillis dans ce service suite à une évaluation faisant apparaître des domaines de compétences, permettant une mise en situation de leurs capacités à vivre dans un logement autonome avant leur majorité. Les jeunes sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire qui prend en compte la globalité de leurs besoins et qui définit avec eux les objectifs à atteindre et à travailler, dans le cadre d'un projet personnalisé.

La Maison de la Petite Enfance (MPE) : La Maison de la Petite Enfance organise l'accueil, la protection et l'éducation des enfants de la naissance à 6 ans. Concomitamment, la Maison de la Petite Enfance accueille, pour le Département du Pas de Calais, les enfants nés sous secret jusqu'au terme de leur adoption. L'établissement est un lieu d'accueil, de soin, de socialisation du petit et du jeune enfant. Il a également pour mission d'accompagner leur famille, dans des espaces identifiés de protection et d'accompagnement, pour permettre le repérage et l'identification de ses besoins fondamentaux, afin de permettre une prise en charge personnalisée. La Maison de la Petite Enfance est donc un lieu qui participe à la restauration de la fonction parentale. Il donne la possibilité aux parents de l'exercer, durant des temps privilégiés, de manière suffisamment satisfaisante, pour contribuer à l'épanouissement de leur enfant.

Service DELTAA : Les actions proposées par le dispositif DELTA visent à évaluer, faire émerger et étayer les capacités et les compétences parentales, ainsi qu'à évaluer et accompagner le lien parent (s) enfant (s), le lien fratrie en garantissant la sécurité physique et psychique de l'enfant. Elles se déroulent en présence d'un tiers, selon un protocole défini en concertation, soit dans un lieu neutre, sécurisant, contenant et adapté aux besoins des enfants et de la famille ou soit au domicile de la famille. Elles s'organisent sur des temps d'échanges et de partage.

L'évaluation se réalise en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire en charge de l'accueil et de l'accompagnement de l'enfant.

Dispositif d'Accompagnement Familial (DAF) : Le DAF met en œuvre trois types de mesures de protection de l'enfant : des mesures d'AEMO et d'AED renforcées et le Dispositif d'Accompagnement au Retour en Famille (DARF). Ces trois mesures ont pour objectif d'étayer, de manière hebdomadaire, les parents dans la prise en charge quotidienne de l'enfant dans le cadre d'interventions éducatives soutenues. Un travail en coordination avec les partenaires gravitant autour du mineur est mené afin de proposer des solutions les plus larges et adaptées possibles.

Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) : Le service met en œuvre des mesures d'AEMO et d'AED. Ces mesures s'adressent à tous mineurs présents sur le territoire du Pas-de-Calais, âgés de 0 à 18 ans vivant au domicile de leurs parents ou d'un tiers dont les conditions de développement, de santé, de moralité et d'éducation sont gravement compromises. Elle s'adresse aux mineurs eu-égard à leur besoin de protection mais aussi à leurs parents dans le cadre de leur

responsabilité dans l'éducation et la prise en charge des enfants et à ce titre, relèvent d'une intervention globale soutenue auprès de la famille.

Service Tiers Bénévole Durable –Tiers Digne de Confiance (TBD-TDC) : Issu de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance (articles D221-16 à D221-24 du code de l'action sociale et des familles), le dispositif d'Accueil Durable et Bénévole chez un Tiers a pour vocation d'évaluer les situations des enfants qui pourraient bénéficier d'un accueil chez un tiers bénévole de manière durable et de les accompagner dans le cadre d'un étayage éducatif, social, scolaire, psychologique afin que chacun puisse s'épanouir dans une relation fiable et sécurisante.

Service Carpe Diem : L'accueil de jour temporaire « CARPE DIEM » a pour mission de prendre en charge en journée, 8 enfants âgés de 6 ans à 17 ans, en mixité, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, pour lesquels un lieu d'accueil pérenne n'a pas été défini, afin de décharger les Maisons Département Solidarités des territoires arrageois, bassin minier et Artois, en 2 groupes : 6/12 ans et 13/17 ans. L'accueil de jour « CARPE DIEM » est un lieu « sas » et un lieu tiers. Il se présente comme un espace où l'enfant va se poser, grâce à des activités ludiques et occupationnelles, supports facilitateurs pour entrer en relation avec l'enfant, qu'il s'agisse d'une interaction entre lui et l'adulte ou encore d'interactions entre pairs. Les activités servent de support pour contenir l'expression de l'anxiété liée à l'incertitude du futur lieu d'accueil et permettre à l'enfant de se poser en un lieu contenant et accueillant.

Description des Postes à pourvoir :

En tant que psychologue vous aurez à assurer des missions d'évaluation, de prise en charge psycho-clinique individuelle et collective pour deux types d'interventions proposées par l'EPDEF.

- L'objectif de la fonction est de :
- Participer à l'élaboration du projet individualisé du jeune
- Assurer des missions d'évaluation du jeune, de sa famille et des liens entre eux
- Aider à la mise en paroles des difficultés individuelles et familiales
- Accompagner vers un projet de soin du jeune et de sa famille

Type de contrat :

- Contrat à durée déterminée de droit public
- Temps de travail déterminé sur la base d'un Forfait jours en contrepartie de RTT

Poste à temps complet et poste à temps non complet : Répartition de l'activité autour de deux modes d'interventions et de services.

Profil du candidat :

- DESS, master II de psychologie (exigé)
- Permis B (exigé)
- Expérience professionnelle (souhaitée)
- Connaissance de la protection de l'enfance (souhaitée)
- Connaissance du secteur public (souhaitée)

Votre candidature est à adresser par mail à : recrutement.rh@epdef.fr